

Dossier technique "Chapes et carrelage" - Revêtement de carrelage - Pose collée des revêtements céramiques (20)

juillet 2023

Le dossier technique « Chapes et carrelage » élaboré par la LCA-FFB et ses partenaires, se termine par la Pose collée des revêtements céramiques (NF DTU 52.2 P1-1-3) et conclue ce chapitre avec le choix des produits, le cas particulier des sols extérieurs et le type de mortiers colles en fonction des supports.

Choix des produits

L'élancement des carreaux, est limité à 3, sauf dans le cas de frises, listels et de petits éléments constituant un ensemble décoratif ou de signalétique.

Les seuils, marches, contremarches et plinthes ne sont pas visés par cette restriction.

La plus grande dimension ne dépasse pas 90 cm.

La surface maximale est limitée à 3 600 cm<sup>2</sup> pour les carreaux céramiques et 900 cm<sup>2</sup> pour les carreaux d'absorption d'eau supérieure à 6 % (groupe AIIb ou BIIb et plus).

Cas particulier des sols extérieurs

L'élancement des carreaux, est limité à 3, sauf dans le cas de frises, listels et de petits éléments constituant un ensemble décoratif ou de signalétique.

Les seuils, marches, contremarches et plinthes ne sont pas visés par cette restriction.

La plus grande dimension ne dépassant pas 60 cm.

La surface maximale est limitée à 2 200 cm<sup>2</sup> pour les carreaux céramiques et 900 cm<sup>2</sup> pour les carreaux d'absorption d'eau > 6 % (groupe AIIb ou BIIb et plus).

A NOTER : Les carreaux céramiques visés en sols extérieurs sont les carreaux satisfaisant à l'essai de gel suivant la norme NF ISO 10545-12 et de groupes d'absorption d'eau définis dans le tableau ci-dessous :

| Désignation du carreau                          | Groupe du carreau |
|-------------------------------------------------|-------------------|
| Carreau pressé émaillé d'absorption d'eau ≤ 3 % | BIa et BIb        |
| Carreau pressé émaillé d'absorption d'eau ≤ 3 % | BIa et BIb        |
| Carreau pressé émaillé d'absorption d'eau ≤ 3 % | BIaIIa et BIb     |
| Carreau pressé émaillé d'absorption d'eau ≤ 3 % | AI, AIIa et AIIb  |

Types de mortiers colles en fonction des supports

Le choix des produits de collage se fait suivant des critères définis selon les caractéristiques normalisées et propriétés déclarées par les fabricants, en adéquation avec la destination et l'usage du local ou de l'exposition de l'ouvrage carrelé.

| Critères                                                                         | Exemples de choix de produit de collage                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nature, porosité (face à coller) et dimensions, poids des éléments de revêtement | Colle normale (C), (D) ou améliorée (C, (D))                                                |
| Nature et rigidité du support                                                    | Colle normale (C), (D) ou améliorée (C, (D)) ou déformable (D1), hautement déformables (D2) |
| Condition d'exposition à l'eau des parois verticales intérieures                 | Adhésif normal (D1) ou amélioré (D2)                                                        |
| Mode de pose, notamment en vertical ou au sol                                    | Colle thixotrope (T) ou fluide (F)                                                          |
| Délai de mise en service de l'ouvrage carrelé                                    | Colle normale ou rapide (R)                                                                 |
| Condition lors de la pose, notamment température ventilation                     | Colle avec temps ouvert normal ou allongé (E)                                               |
| Pose en mur extérieur                                                            | Mortier-colle avec propriété spécifique au coulèvement (Propriété définie dans l'article 5) |

La désignation d'un produit de collage se fait par le symbole de type (C, D), suivi de l'abréviation de la ou les classes correspondantes, complétée éventuellement par l'indication de propriétés spécifiques.

A NOTER : en extérieur, les ouvrages avec isolation thermique ne sont pas traités dans le présent document.

Auteur

Cimbéton



**Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur**  
**infociments.fr**

**Consultez les derniers projets publiés**  
**Accédez à toutes nos archives**  
**Abonnez-vous et gérez vos préférences**  
**Soumettez votre projet**